

PAROISSE SAINT JOSEPH EN PAYS DE FAVERGES

REUNION DE L'EQUIPE D'ANIMATION PASTORALE

MARDI 17 DECEMBRE 2024

Etaient présents :

Le Père Laurent CROS

Aurélien CATTANÉO, Nicole GUILLERMIER, Robert MARÉCHAL

Etaient excusés : Véronique FOLIGUET, Jean-Claude ROUQUET

Le père Laurent ouvre la séance à 9h30 en proposant à chacun de prier, puis il est passé à l'ordre du jour :

CALENDRIER DES ACTIVITÉS ET CÉLÉBRATIONS

Les membres de l'E.A.P. réexaminent le calendrier des célébrations et réunions prévues jusqu'en mars 2025.

CONCERTS DE L'HARMONIE MUNICIPALE DE FAVERGES :

Les concerts de la sainte Cécile ont eu lieu avec l'Harmonie Municipale et l'Ecole de Musique de Faverges, les vendredi 22 novembre 2024 à 20h30, en l'église de Faverges et le dimanche 24 novembre 2024 à 17h, en l'église de Doussard. Ces concerts alternaient lectures de textes de saint Augustin et musique. Il est regretté l'absence de lien entre les textes et la musique, d'autre part les musiques proposées n'avaient aucun caractère religieux malgré nos demandes réitérées en 2023 comme en 2024. Enfin, il y avait une assistance moins nombreuse que l'an passé. On constate un certain essoufflement de ce type de concert. Aussi, il est envisagé de proposer à l'avenir pour la sainte Cécile un concert paroissial avec des musiques sacrées. Le concert du vendredi 29 novembre 2024 en l'église de Lathuile au profit du Téléthon a connu une importante participation.

PROJET D'UN CONCERT DANS LE CADRE DU FESTIVAL SACREE MUSIQUE :

Le Festival Sacree Musique aura lieu du 16 au 25 mai 2025 dans toute la région Rhône Alpes avec une cinquantaine de concerts prévus dans les églises qui le voudront. La paroisse saint Joseph en Pays de Faverges s'est proposée pour accueillir un concert en l'église de Doussard ou de Faverges.

PARTAGE DE L'ÉVANGILE A SAINT FERRÉOL :

A la demande de paroissiens, il a été décidé d'organiser des rencontres du partage de l'Évangile, à Saint Ferréol, le 28 novembre 2024, à Faverges, le 23 janvier 2025 et à Lathuile, le 20 mars 2025.

Une première rencontre a donc eu lieu à Saint Ferréol avec une douzaine de personnes. L'intérêt fut surtout une rencontre conviviale, mais on peut regretter une certaine absence de réflexion et le fait que chacun parle sans écouter les autres. Afin de mieux préparer les prochaines rencontres, il est décidé d'informer par la feuille paroissiale, le texte d'Évangile choisi afin que chacun puisse y réfléchir.

JOURNÉE DES E.A.P. DU 7 DECEMBRE 2024

La rencontre annuelle des E.A.P. du diocèse a eu lieu le samedi 7 décembre à Annecy avec près de 150 personnes.

La réunion a commencé sans même un moment de prière, comme les autres années, mais par un « ice breaker » proposé par le Père Vincent Grillet pour favoriser les échanges ! Puis ce furent 3 témoignages de fraternité (thème retenu pour cette journée) :

- Une famille d'accueil de migrants
- L'expérience d'une E.A.P. de sainte Thérèse de Calcutta
- La préparation au mariage

Puis, ce fut une excellente conférence sur la fraternité en monastère avec le Frère Charles de l'Abbaye de Tamié.

Il a fallu attendre le milieu de la matinée pour un temps de prière avec une bénédiction proposée par Mgr Le Saux.

Véronique ne pouvant être présente a fait part de ses impressions sur l'après midi de cette journée :

Il y eut un temps d'échange entre E.A.P. pour faire le point sur la fraternité dans les différents services en Eglise avec une évaluation numérique de la fraternité au sein de chaque E.A.P. et C.P.P. et différents services (funérailles, catéchèse, sortie de messe, catéchuménat) mais aussi l'évaluation par rapport aux nouveaux arrivants et aux jeunes baptisés et confirmés. Le Père Laurent rappelle que nous ne sommes pas en entreprise mais en église et qu'il n'est pas nécessaire de tout noter en permanence. Il y eut ensuite un temps de partage au travers des pépinières et des questions qui se posent ; de belles expériences ont émergées. Véronique dit ne pas s'y être reconnu pour notre paroisse ; pourtant trois expériences ont été rapportées pour cette pépinière d'expériences (festival des chapelles, messe caté des enfants, séances de cinéma....).

Pour faire suite à la Lettre de l'évêque plutôt que de porter en prière une personne que l'on ne connaît pas, il pourrait être proposé des intentions de prière que chacun mettrait dans une corbeille et pendant le temps de Carême en porter chacun une en prière. Il est rappelé que cela a déjà été fait l'an passé dans notre paroisse lors du temps de l'Avent en inscrivant notre date de baptême. Il est aussi revenu l'idée de constituer de petites fraternités en paroisse. Véronique suggère de le proposer à la suite des partages de l'Evangile s'il y a des personnes intéressées.

En conclusion, on se demande parfois à quoi servent ces grands rassemblements dont on a du mal à percevoir le but. On semble rester dans une continuité, sans évoquer les besoins et problèmes réels des paroisses.

CÉRÉMONIES DES VŒUX AU DIOCESE ET DE LA PAROISSE :

A la demande de Mgr Le Saux, il avait été proposé de remettre aux maires une invitation à la cérémonie des vœux de l'évêque du 19 décembre 2024.

Malheureusement, tous les maires de notre paroisse sont retenus ce soir-là par la réunion d'un conseil communautaire. Il sera envoyé un mot au secrétariat de Mgr Le Saux pour les excuser.

Il a été décidé d'organiser dans notre paroisse une cérémonie de vœux avec partage de la galette des rois, le samedi 4 janvier 2025 à 19h30 à la maison paroissiale, en invitant les maires, les correspondants de presse de notre paroisse, ainsi que les paroissiens. Les invitations avec bulletin réponse devront partir au plus tard lundi 23 décembre avec réponse avant le 31 décembre 2024.

TRAVAUX D'AMÉLIORATION DE LA SONORISATION DES ÉGLISES DE GIEZ ET LATHUILE :

Poursuivant les travaux d'amélioration de la sonorisation des églises de la paroisse et après les travaux effectués dans l'église de Doussard qui ont apporté satisfaction, il a été décidé de rénover la sonorisation des églises de Lathuile et de Giez avec l'entreprise Strässer spécialisée dans la sonorisation des édifices religieux. Les devis sont parvenus à la paroisse et il est décidé de réunir un conseil économique : le vendredi 17 janvier 2024 à 18h30 pour recueillir l'avis de cette commission.

CATÉCHUMÉNAT :

Afin d'aider Véronique dans les activités du catéchuménat dans la paroisse, il a été décidé que Ludovic Brochard l'aiderait dans l'accompagnement des candidats. Le Père Laurent fait le point des jeunes qui se préparent au baptême et à la confirmation dans le cadre du catéchuménat dans la paroisse.

HORIZONS 210+ : ABONNEMENTS ET SOUTIENS :

Il est rappelé que le nombre d'abonnement 2025 reste en retrait par rapport à 2024. Il est donc décidé de poursuivre les appels dans la feuille paroissiale jusque fin janvier 2025.

D'autre par les insertions publicitaires sont moindres qu'en 2024 : Toutefois le propriétaire de la ferme de Gy a apporté un financement de soutien de 300€ pour le journal et certains annonceurs ont décidé de poursuivre leur insertion dans notre journal : Jargot, Corboz (qui n'avait pas été sollicité !) mais aussi l'Hôtel du Parc.

QUESTIONS DIVERSES :

-Le dimanche 29 décembre, les diocèses du monde entier entreront dans l'année jubilaire. Aussi notre diocèse a proposé aux paroisses de s'y inscrire, le dimanche 5 janvier ou le dimanche 12 janvier 2025. Le diocèse a établi un mémo pour la liturgie de cette eucharistie.

La paroisse choisit la date du dimanche 12 janvier 2025 (Baptême du Seigneur) pour célébrer cette année jubilaire.

-Pour les animations liturgiques, aux côtés de la cheffe de chœur, Edwige Payet, qui assure les dimanches et les fêtes, il y aura Valérie C. pour les samedis soir ; certains dimanches, Mattieu J. assurera l'animation liturgique en commençant par la messe du 1^{er} janvier 2025.

-Les travaux de la maison de santé de Doussard vont vite et nous avons été contactés pour le choix des matériaux d'aménagement intérieur de la salle et de l'appartement.

-La rédaction de la feuille paroissiale hebdomadaire assurée par Camille qui sera bientôt en congé maternité, et par Marie-Pierre qui partira de Haute-Savoie en mars, sera désormais réalisée par Magali.

-La messe aux chandelles du jeudi 12 décembre 2024 à 19h a été suivie par une quinzaine de fidèles. Il est décidé d'ajouter une messe en l'église de Doussard, le jeudi 20 Février 2025, à 19H, enfin une autre messe aura bien lieu en l'église de Faverges, le jeudi 27 mars 2025, à 19H.

-Nicole dresse un état définitif des ventes des tickets du repas paroissial 2024 qui s'élève à 654 (en légère diminution par rapport à 2023) avec un bénéfice en diminution pour la paroisse compte-tenu aussi de l'augmentation des produits achetés. Il est envisagé des propositions pour favoriser l'augmentation des ventes (inclure une pièce d'or à gagner et le faire savoir... ?) Aurélie revient sur l'idée de

créer un compte Facebook pour la paroisse qui permettrait une visibilité et une communication de certaines actions comme le repas paroissial, mais aussi de rendre compte de certaines initiatives. Le Père Laurent est d'accord si Aurélie et d'autres veulent bien se charger de la création du compte et surtout de s'en occuper pour l'actualiser régulièrement.

-Il est également prévu d'organiser un moment de convivialité avec une galette des rois pour remercier tous les bénévoles qui ont assuré la préparation et la vente des tickets de l'opération du repas paroissial : le vendredi 3 janvier 2025 à 18h30 à la maison paroissiale de Faverges.

-Il est évoqué la proposition du conseil municipal de Doussard adoptée à l'unanimité d'organiser un marché alimentaire, le dimanche de 7h à 13h. Cette initiative peut représenter des difficultés pour le stationnement des paroissiens qui voudront se rendre à la messe le dimanche à 10h à Doussard, aussi il est proposé de demander une entrevue à la maire pour discuter de cette question.

-Sur une initiative de M. et Mme Simon, la paroisse a proposé - pour que personne ne reste seul(e) le 24 ou le 25 décembre - d'inviter ou d'être accueilli à table dans les familles qui souhaitent participer à cette action. Ces personnes sont invitées à se rapprocher de la paroisse pour s'inscrire (voir bulletin dans la feuille paroissiale).

Plus aucune question n'étant soulevée, le Père Laurent lève la séance à 11h30 et fixe la prochaine réunion de l'E.A.P. au :

Mardi 21 janvier 2025 à 9h30 à la maison paroissiale de Faverges